

## Formation lutte contre l'absentéisme

Préreguis: Aucun

Modalités et délai d'accès : Test Public visé : Salarié / Dirigeant

Participants: Maximum 3 personnes de la même entreprise

Durée: 14 heures réparties en 2 journées

Rythme: temps plein, sur mesure

Format: Présentiel

**Spécialité de formation :** 333 - Enseignement, formation **Niveau de Formation :** D - Autre formation professionnelle

Modalités d'évaluation : Mise en situation, Présence

Votre contact: BOSCHAT Fabien

# **OBJECTIFS DE LA FORMATION ET COMPÉTENCES VISÉES**

Donner au stagiaire la capacité à comprendre, agir et faire baisser durablement le taux d'absentéisme.

#### MODALITÉS DE SUIVI ET D'EXÉCUTION DE LA FORMATION

Entretien d'analyse des besoins pour adapter la formation aux attentes du client bénéficiaire

Convocation envoyée en amont de la formation précisant les modalités de déroulement et de suivi de la formation

Contrôle de la présence en formation via émargement

Un certificat de réalisation et une attestation de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation,

sera remise au stagiaire à l'issue de la formation

Enquête de satisfaction globale et d'évaluation de la formation administrée à l'issue de la formation

# MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES UTILISÉES ET DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Méthodes pédagogiques: Matériel informatique

**Type de formation** : Formation théorique, exercices pratiques, accompagnement et conseil

**Intervenants** : Professionnel expérimenté en Ressources Humaines

Ressources mobilisées : Matériel informatique

## **Programme**

#### • Jour 1:

- Définition de l'absentéisme en entreprise
- La responsabilité de l'employeur sur la santé de ses salariés.
- · Comment mesurer l'absentéisme
- Tableau de bord et de suivi
- · Les conséquences de l'absentéisme :
  - o Coût direct
  - o Coût indirect
  - o Coût psychologique
- · La prévention avant l'action

#### • Jour 2:

- Les solutions pour faire baisser l'absentéisme.
- · L'approche réglementaire
- · Les absences liées à la santé
  - Les absences « non-justifiées »
  - o Les retards
  - o Petits retards et départs anticipés...
  - o Les absences liées à la Qualité de vie au travail (ambiance, conditions de travail)
  - o Le rôle des managers
  - o Impliquer l'ensemble du personnel
- Se fixer des objectifs atteignables
- Bilan de fin de formation, question/réponse

# Accessibilité Personnes Handicapées

Oui, un échange avec un chargé de formation est nécessaire afin de définir les modalités à prévoir.

**Tarif**Nous consulter

#### Indicateurs de résultats :







Fabien BOSCHAT

06.13.55.78.38

fabien.boschat@heliway-formation.com